

PLEIN PHARE

Médecins :

Dr MADAY: 02.96.86.39.86 Dr BROC: 02.96.88.09.28 Du samedi au dimanche soir : le 15 ou 112 (mobile)

Cabinets Infirmiers A domicile ou au cabinet sur RDV -Plévenon: 09.62.68.61.38. Thomas NASCIMBENI-PREVOST

1, Rue du Freschet, -Fréhel bourg : 02.96.41.59.94 C.BLANCHETEAU, D. HERVE, F. URIÉN

- Pléhérel Plage: 02.96.41.55.79 M. BRETON et S. DENOUAL Numéros d'urgence: -danger immédiat : 17

-violences sur les enfants : 119 -violences conjugales: 3939 Pompes funèbres, transport de corps

24/24h, chambre funéraire Entreprise GUILLEMETTE **2** 02.96.41.30.21 ou 06.88.31.56.04

Ambulances du littoral 02.96.72.15.66 Taxi du Cap:

02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09 Arvorek taxi (TPMR: mobilité réduite) ①06.16.97.53.06 Services Urgence : POMPIERS ☎ le 18, (Portable le 112)

SAMU Tele 15 - POLICE Tele 17 PHARMACIE de garde 2 32 37

Secours en mer : -Depuis le littoral : 🕿 196 -En mer: radio VHF: canal 16

Emplois saisonniers:

Si vous êtes intéressé par un emploi saisonnier au phare, au parking du Cap Fréhel ou au camping pour cet été, merci de déposer votre CV et lettre de motivation (avec vos périodes de disponibilité) en mairie jusqu'au 15 mars. Priorité sera donnée aux personnes pouvant assurer 2 mois.

Abonnement papier au Plein **Phare:** Les personnes désireuses de s'abonner au journal de la commune peuvent déposer leur demande à la mairie. Le montant s'élève à 30.16€ pour l'année 2023.

Parking du Cap Fréhel : Les nouvelles vignettes 2023 sont arrivées, pensez à venir les chercher en mairie.

Repas des aînés du 12 février à **11h30**: Repas gratuit pour toutes les personnes de plus de 70 ans. Une participation de 21 € sera demandée aux autres personnes. Pensez à vous inscrire en mairie jusqu'au lundi 06 février 2023.

N°66 **JEUDI 2 FÉVRIER 2023**

<u>Imprimeur – gérant</u> : Hervé VAN PRAAG <u>Siège social : Mairie</u> de Plévenon. **302.96.41.43.06.**

<u>Mail:</u> mairie.plevenon.capfrehel@wanadoo.fr

-Heures d'ouverture de la mairie : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi: 9h-12h et 14h-16h30.

Samedi: 10h-12h. Fermée le mercredi.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu succinct du conseil municipal du 12 janvier 2023 :

1- 1ère phase de travaux camping :

La première phase comprend 3 lots (étanchéité, plomberie, électricité) pour une estimation globale de 67 000€ HT. 3 mois de travaux sont prévus (mars à mai). Après étude et vérification de la conformité des offres par le maitre d'œuvre, rectification de certains prix suite à des erreurs de calculs ou précisions apportées par les entreprises, le résultat de la consultation est le suivant :

- Pour le lot 1 ETANCHEITE : 1 offre reçue : Entreprise DENIEL à Trégueux, pour un montant de 36 593.20€ HT en offre de base pour un montant de 49 238.20€ HT en offre variante. Cette offre est supérieure de 3093.20€ par rapport à l'estimation du maitre d'œuvre, soit une augmentation de 9.23 %.

- Pour le lot 2 PLOMBERIE-PRODUCTION ECS : 1 offre reçue : Entreprise GUENOD à Trégueux, pour un montant de 20 872.50€ HT en offre de base. Pas d'offre variante. Cette offre est supérieure de 1 372€ HT par rapport à

l'estimation du maitre d'œuvre, soit une augmentation de 7.06 %. -Pour le lot 3 ELECTRICITE : 1 offre reçue : ENTREPRISE GUENOD à Trégueux, pour un montant 16 637.20€ en offre de base.

Pas d'offre variante. Cette offre de base est supérieure de 2 637€ HT par rapport à l'estimation prévisionnelle du maitre d'œuvre, soit une augmentation de 18.84 %. Acceptée à l'unanimité. Soit un total de travaux de

74 102.90€ HT et une augmentation globale de 10.6 % par rapport à l'estimation prévisionnelle du maitre d'œuvre. Les 3 offres sont acceptées à l'unanimité. Par ailleurs, il nous est imposé l'intervention d'un coordinateur santé/sécurité des travailleurs pour tout chantier où des entreprises interviennent pour notre compte en coactivité.

Il est proposé au conseil d'accepter la proposition du cabinet MDC-COORDINATION à Saint Malo pour un montant de 752€ HT.

Acceptée à l'unanimité. Il est enfin demandé au conseil d'autoriser Monsieur Le Maire à signer les marchés correspondants.

Accepté à l'unanimité.

2- Taux de promotion pour les avancements de grade :

Le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Une délibération doit fixer ce taux, appelé «ration promus - promouvables». Il peut varier entre 0 et 100 %. Il est proposé au conseil municipal de fixer ce taux à 100 % pour tous les

grades présents dans la collectivité. Approuvé à l'unanimité. 3— Présentation Rapport annuel 2021 sur le Prix de la Qualité du Service Déchets dans le cadre de la compétence exercée par

Dinan Agglomération:

Le conseil municipal prend acte de la présentation de ce rapport. 4- Fixation du loyer des locaux siège du Grand Site rue Notre **Dame :** La commune avait mis à disposition du preneur un ensemble de locaux moyennant un loyer de 500€ par une convention courant du 1er mars 2021 au 28 février 2023. Ne pouvant être reconduite tacitement, il convient de fixer de nouvelles dispositions à compter du 1er mars 2023. Monsieur le Maire propose au conseil de valider une nouvelle convention qui sera renouvelable par tacite reconduction, et d'établir le loyer à compter du 1er mars 2023 à 521.50€ mensuel. Le loyer sera révisable annuellement en fonction de l'évolution de l'Indice de Révision des Lovers

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

(IRL). Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention dans les conditions décrites ci-dessus à l'unanimité.

5- Réparations ponctuelles du mur d'enceinte de la mairie côté rue du cap :

Monsieur le Maire présente le seul devis reçu, à savoir celui de l'entreprise Villesalmon Bâtiment. Le montant du devis s'élève à 9 873.11€ HT. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à accepter le devis et à lancer les travaux dans les meilleurs délais à l'unanimité.

6- Convention SNSM surveillance des plages saison 2023:

Monsieur le Maire présente le renouvellement de la convention SNSM pour la saison 2023 (durée 1 an) pour la surveillance de la plage des Grèves d'en Bas pour la période du 15 juin au 15 septembre, soit 3 mois suivant la répartition suivante :

Juin et septembre : 1 chef de poste et 1 sauveteur

Juillet et août : 1 chef de poste, 1 adjoint au chef de poste et 2 sauveteurs.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention pour la saison 2023, accepte la location d'équipement de sauvetage annexée à la convention pour montant total de 1530€, autorise Monsieur le Maire à effectuer le règlement de l'adhésion annuelle pour un montant de 2156€ au titre de 2023.

7- Reconduction du poste de l'agent chargé de l'agence postale pour la période du 1er Avril 2023 au 31 mars 2026 :

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la convention signée avec La Poste pour le maintien de l'agence postale à Plévenon arrive à échéance le 31 mars 2023. Celle-ci doit être reconduite pour une durée de 3 ans à compter de cette date, il convient donc de renouveler l'emploi créé pour cette mission, celui-ci ayant été prévu pour une durée correspondant à celle de la convention signée avec La Poste. Il propose au conseil de créer à compter du 1er avril 2023 et pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 mars 2026, un emploi d'adjoint administratif non titulaire à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 20/35ème. Le conseil approuve à l'unanimité ces dispositions.

8- Achat de ganivelles plages des Grèves d'en Bas et de la Fosse :

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient de procéder au renouvellement de ganivelle sur les pages des Grèves d'en Bas et de la Fosse pour une longueur approximative de 500 m linéaires. Le devis de fournitures reçu de l'entreprise TADEN TK à Taden est d'un montant de 8 270€ HT. Le conseil autorise Monsieur le Maire à accepter ce devis par 8 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

9- Chemin de Besnard - entretien des parcelles privées :

Monsieur le maire rappelle au conseil les incendies de cet été sur les parcelles de landes aux abords de ce chemin. Un premier courrier a été adressé aux propriétaires concernés pour leur rappeler leurs obligations d'entretien et de débroussaillages sur ces parcelles. Monsieur le Maire précise que l'entretien de ces parcelles est également nécessaire pour la préservation de l'intérêt écologique du site. Au vu de ces premiers échanges, Monsieur Maire sollicite l'autorisation le du pour: -relancer les personnes n'ayant pas répondu. -entamer les négociations avec les propriétaires éventuellement vendeurs.

-étudier toutes solutions pouvant apporter à la commune la garantie de bon entretien des parcelles concernées, notamment la solution de l'éco-pâturage.
- d'étendre cette démarche sur l'intégralité des parcelles riveraines du chemin depuis la RD 34 et jusqu'au

la VC8. Le conseil approuve ces dispositions à l'unanimité.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



L'assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants Fréhel-Plévenon se tiendra dimanche 5 février, à 10h30, à la salle de la Grande Abbaye à Fréhel.

FRANCE SERVICE

Démarches administratives du quotidien. À moins de 30 mn de chez vous, les agents France Service vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien. Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une maison France service pour accéder à un service public de qualité, offert par des agents formés.

Mairie de Matignon 7 rue Ledan		Mairie de Saint-Cast 1 Place de l'Hôtel de ville	
mardi	14 à 18h	jeudi	14 à 19h
mercredi	9 à 13h		14 à 18h
vendredi	14 à 18h		9 à 12h

DINAN AGGLOMERATION

Conseil de Développement : «Mêlez-vous de ce qui vous regarde... Mobilité, alimentation, transition écologique, handicap, emploi, habitat, tourisme». Si vous êtes dans l'une des 65 communes de Dinan Agglomération? L'avenir du territoire s'écrit avec vous... Rejoignez le Conseil de Développement et

DINAN AGGLOMERATION (suite)

inscrivez-vous avant le 17 /02. Renseignements au 07.63.60.22.90. ou conseildeveloppement@dinanagglomeration.fr ou sur le site www.engagementcitoyen-dinanagglomeration.fr.

CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance) : Ayez les bons réflexes! Conférences: jeudi 23/02 à 14h30 à Taden (salle Neuville), 28/02 à 18h30 à Quévert (salle des Charrières), jeudi 2/3 à 18h à Lanvallay (salle d'honneur de la mairie).

ENEDIS

Surveillance des lignes électriques: Dans le cadre de la surveillance des lignes électriques d'Enedis, un hélicoptère survolera certaines communes de notre département à très basse altitude. Le but est de détecter les anomalies sur le réseau afin d'établir le programme de maintenance et ainsi assurer la fourniture d'électricité. Jusqu'au 18/02 selon les conditions météorologiques.

Campagne d'élagage réseau éclectique haute tension :

Enedis va réaliser des travaux d'élagage et d'abattage à proximité du réseau HTA qui alimente notre commune. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise d'élagage Jenouvrier Environnement. Le produit des coupes sera rassemblé et laissé sur place à disposition des propriétaires (dans le cas de propriété privé). Pour tout renseignement préalable, vous pouvez contacter l'entreprise Jenouvrier Environnement au 02.52.99.03.46. Boulevard de la Chenardière 72560 Changé.

GRAND SITE CAP FREHEL CAP D'ERQUY

d'hiver 2023 Programme des animations des vacances L'équipe d'animation du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel vous propose 15 expériences, du 13 février au 3 mars 2022, dans les communes d'Erquy, Plévenon, Fréhel, Plurien et Saint-Alban, avec de belles nouveautés autour de la pêche dont un nouvel espace pédagogique et ludique à découvrir à Plévenon, 18 rue Notre Dame. Laisse de mer, oiseaux emblématiques, espèces du bord de mer, amphibiens, bricolage ou encore découverte de la filière pêche avec une exposition ludique, en accès libre avec des jeux animés tous les mercredis. Renseignement et réservation au 02.96.41.50.83. Programme sur https://grandsite-capserguvfrehel.com/

DINAN CAP FREHEL TOURISME

DINAN TOURISME

Agendas – Festivités : Retrouvez le programme des animations sur le territoire de CAPFRÉHEL Dinan—Cap Fréhel sur le site: www.dinan-capfrehel.com. Pour les professionnelles du tourisme, contact 09.74.71.57.26 ou mail s.mortz@dinan-capfrehel.com

COMMERCE

Boucherie Dalibot: Ouverte du lundi au samedi 8h-13h, 15h30-19h. Dimanche 8h-13h. Fermé le mercredi.

Les Merveilles du Cap, producteur d'huitres et de moules de bouchot: Le point de vente est ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15. Pendant les vacances scolaires, du lundi au samedi de 9h15 à 12h15. Adresse : Zone Conchylicole, La Saudraie à Plévenon. Contact : 02.96.41.48.11.

Cap Coiffure de Plévenon : Le salon vous informe que pour cause d'effectif restreint, celui-ci sera ouvert pendant la période du 9 janvier au 10 février aux horaires suivants : le mercredi matin 9h-12h, le jeudi matin 9h-12h et le vendredi 9h-12h et 14h-18h.

Aux Délices des Caps: Ouvert du lundi au samedi 8h à 12h30. Dimanche et jours fériés : 8h00-13h. Fermé le mercredi.

Transports VTC: «KIM22» vous propose ses services de VTC (gare, aéroport, déplacement privé...), et rapatriement. Prix du transport à la réservation au 06.02.25.86.46.

Ferme du Gros chêne : Reprise en mars. Contact : 06.52.29.43.95.

Déménagement Trévilly Courtage et Ty Breizh box: vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 et reste à votre disposition pour vos projets de déménagement et vos besoins de garde-meubles et/ou de stockages. Contact : <u>www.demenagement22.fr</u> - 02.96.41.55.87 ou 06.27.24.63.65. 11 rue de la longuerette à Fréhel ou conct.xavierdtc@gmail.com tybreizhbox@gmail.com -

ASSOCIATIONS

Comité des fêtes: Cyclo cross à l'américaine le dimanche 5 février 2023 au camping de Plévenon de 13h30 à 16h30. Vin chaud, crêpes sur place.

Association Satanama : Cours de « Coundalini yoga » tous les lundis à 18h dans la salle de la cantine à Plévenon. Pour plus d'infos, contactez : Émilie 06.18.48.55.48. ou le site http://ftky.org/

Armor Ciné Erquy: Ciné-docs de voyage. Bretagne et GR34: le 6 février (2 séances). Ethiopie: le 6

ASSOCIATIONS (suite)

mars. Venise : le 3 avril. Tarif plein 7€, réduit 4€, PASS 3 séances : 15€.

Expositions : «Le sauvetage en mer, un engagement bénévole...». Proposée par Jean-Yves Chatellier, une exposition photographique de près de 200 documents, libre d'accès (port du masque), Elle se tiendra tous les jours de 14 à 18h à l'EHPAD des Blés d'Or de Fréhel jusqu'au 19 février 2023. Consacrée aux bénévoles de la SNSM de la station d'Erquy, elle retrace les différentes missions ou interventions des équipages, de leurs entraînements aux sauvetages ou à l'accompagnement des coquilliers. - L'équipe de la Galerie Jugon Les Arts vous invite au vernissage de sa nouvelle exposition imaginaire organisée par Olga Lee et Isabelle Samzun le vendredi 3 février à 18h30 7 place du Martray à Jugon-les-Lacs. Plus d'infos sur https://galerie-jugon-les-arts.fr **FDVA 2—2023 (Fonds pour le développement de la Vie Associative):** Appel à projet lancé par la

FDVA 2—2023 (Fonds pour le développement de la Vie Associative) : Appel à projet lancé par la ligue de l'enseignement auprès des associations costarmoricaines le 30 janvier 2023. Le dossier de demande de subventions sera à adresser via Le Compte Asso au plus tard le 7 mars. Une réunion d'information en distanciel est prévue le 3 février de 12h45 à 14h. Https://www.ac-rennes.fr/fdva

Steredenn-espace femmes (activités du mois de février) :



Confiance en soi lundi 6 14h00-15h00 Sophrologie mardis 7/28 14h00-15h15 Un point c'est tout jeudi 16 14h30-17h00

Victimes de violences 02.96.85.60.02 ou 07.60.51.79.53 (ligne directe)

conjugales/sexuelles: 02.96.85.60.01 (standard)

Possibilité d'accueil des mineur.e.s., accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple sans RDV lundi/mardi/jeudi : 9h-17h30 et vendredi : 9h/12h. Horaires d'ouverture de l'accueil : lundi, mardi, jeudi de 9h à 17h30.

Pause mère enfant : Permanence avec 2 puéricultrices de la PMI, le mardi 7 février de 14h00 à 16h00. **CDIFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles :** Permanence sur RDV au 02.96.78.47.82, le jeudi 23 de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

DIVERS

Offre de service : - Vous cherchez une aide secteur Fréhel, Plévenon, Plurien pour vos enfants, votre ménage, vos courses, vos déplacements ou la gestion de vos locations?... Contact : 06.56.89.02.98 / 07.70.34.79.46. / 02.96.80.35.13. - Je m'appelle Camille, j'ai 16 ans et je propose de garder vos enfants à domicile les weekends et durant les vacances à Plévenon, Sables d'Or, Fréhel. N'hésitez pas à me contacter au 07.85.18.48.15.

Emploi : Auxiliaire de vie, expérimentée propose ses services les lundis, mardis, jeudis et vendredis en journée uniquement (aide à la toilette, aide aux repas, courses, ménage et repassage). Secteur Erquy, Plurien, Fréhel, Plévenon, La Bouillie, Pléneuf-Val-André. Chèque Emploi Service/Cēsu, déductible des impôts. Contact : 06.43.07.09.16.

CLPS: - Le secteur de l'aide à domicile recrute. Découvrez et testez ce métier en 1 mois! Démarrage le 27 février 2023 au CLPS de Dinan. Réunions d'information ouvertes à tous le 4 février à 9H30 ou le 16 février à 9H30 ou le 21 février à 14h - Espace Atlante - 7 rue de la violette - 22100 Quévert. Contact: 02.96.85.86.30. Plus d'infos sur www.clps.net.

Mission locale: Participez à nos ateliers! Tous les mercredis après-midi, Webradio, pour faire entendre la parole des jeunes. Tous les vendredis après-midi, Mégapolis pour mettre le numérique au service de l'écologie. - Découvrez le Contrat d'Engagement Jeune! Un accompagnement par un e conseiller.e, une allocation pouvant aller jusqu'à 520€/mois, un programme personnalisé selon vos besoins: ateliers collectifs, immersions professionnelles, démarches autonomes... Parlez en à votre conseiller! - Définissez votre projet professionnel avec «Prépa Projet»! CLPS Dinan. Parcours et durée personnalisés selon vos besoins. Plus d'infos au 02.96.85.32.67. Mail: mlddinan@mlddinan.fr ou sur le site: www.ml-paysdedinan.fr.

CDG de Bretagne (Centre de Gestion) : Inédit en France : Pour faire face aux difficultés de recrutement dans la Fonction publique Territoriale, les Centres de Gestion bretons ont uni leurs forces en créant la 1ère marque employeur régionale DEN.bzh. Lancée officiellement le 26 janvier 2023, cette marque se concrétise par la création d'un site internet qui met en lumière les emplois du service public en Bretagne. Infos sur www.den.bzh

Recherche: Nous sommes une association loi 1901 et recherchons des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement. Renseignements: Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo Vanessa Simon - 02.99.20.06.14 mail: v.simon@groupe-cei.fr

Lycéé Henri Avril : Portes ouvertes samedi 25 mars 2023 de 9h à 12h30. Plus d'infos sur www.lyceehenriavril.fr

A vendre : - Grande table de cuisine fermière. Plateau un peu passé avec 2 rallonges. 12/14 personnes. Prix : 150€. A venir chercher sur place. Contact : 06.07.05.14.26. - Suspension 5 branches en bois et laiton. Prix 50€. Contact: 06.18.75.47.45.